



Association Nationale de l'Anglo-Arabe

Règlement Concours Qualificatif et concours National ANAA Entiers de 3 ans 2013

I-Organisation :

L'ANAA organise, avec la participation de L'IFCE, un concours d'élevage de chevaux entiers de 3 ans en coordination avec des associations locales ou régionales agréées par la race et l'IFCE. Le concours national aura lieu lors de la Grande Semaine de Pompadour du 19 au 22 Septembre 2013.

Renseignements :

ANAA

Centre de Valorisation

64520 SAMES

06 89 38 94 87 / 06 32 80 14 26

II- Conditions d'admission au concours :

L'accès au concours que l'ANAA organise est réservé aux sujets inscrits au Programme d'Elevage de la race Anglo-Arabe.

Ainsi, peut participer à un concours local (facultatif) et au concours qualificatif, tout cheval entier de 3 ans, AA ou assimilé (AC et AACR), inscrit au Programme d'Elevage.

Le propriétaire ou son représentant, devra tenir à disposition de l'organisateur le document d'identification certifiée (Livret SIRE), à jour de l'identification (puce électronique) et vaccinations obligatoires selon la législation en vigueur.

Pour pouvoir participer au concours national des 3 ans entiers, les chevaux devront être impérativement vus à un concours qualificatif et être sélectionné pour la finale.

Les concours qualificatifs auront lieu à :

- Pompadour (19), le 19 juin 2013
- Aurillac (15) le 27 juin 2013
- Nérac (47) , le 3 juillet 2013
- Fleurance (32) le 11 juillet 2013
- St Lô(50) le 14 août 2013
- Chazey sur Ain(01) 13 juillet 2013

La barre de qualification a été fixée à partir de la note de 6.50 /10.

Tout cheval ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 6,50/ 10, à un des concours de sélection cités précédemment, est automatiquement qualifié au concours national, dans la mesure des places disponibles.

III- Engagements :

Pour les niveaux local et les qualificatifs, l'engagement sera effectué 15 jours impérativement avant la date du concours :



Association Nationale de l'Anglo-Arabe

Soit auprès de l'association organisatrice
Soit auprès du Haras National dont dépend l'éleveur,
Soit sur le site www.francechevaldesport.fr

Pour le concours national, l'engagement se fera auprès de l'ANAA avant le 30 Août 2013, par courrier accompagné du chèque d'engagement de 50 € à l'ordre de l'ANAA. Toute inscription incomplète ou arrivant après la date de clôture (cachet de la poste faisant foi) ne pourra être prise en compte.

VI- Déroulement des épreuves :

a- Jury

La désignation du jury est de la responsabilité de l'organisateur pour les concours locaux et régionaux et de l'ANAA pour le concours national. .

Le jury classe les entiers de 3 ans en fonction de leurs notes.

Les membres du jury et leurs apparentés ne peuvent pas présenter d'animaux dans les épreuves où ils officient.

b- Epreuves :

Les chevaux seront présentés en deux sections

- AA section 1 et 2
- AA section 3*

*(*sont admissibles en section III du stud book de l'Anglo-Arabe tout sujet répondant à la définition de l'anglo-arabe de section III selon la définition internationale et dont le propriétaire ou son mandataire a demandé l'inscription à titre initial auprès de l'ANAA. Sont concernés les chevaux AACR, DSAA et OC).*

Les chevaux seront jugés sur 4 épreuves :

- Présentation montée par peloton aux trois allures aux deux mains
- Présentation en main au modèle de profil, de dos et de face au pas et au trot
- Présentation à l'obstacle en liberté sur un obstacle appelé avec un obstacle de réglage à 2 foulées (ajustable),
Les chevaux seront évalués d'abord sur un croisillon puis un petit vertical, un vertical plus gros et un oxer avec maximum 2 sauts par obstacle.
Les côtes maximales appliquées au concours national sont de 1.20 m pour le vertical et 1.30 m pour l'oxer (1.20 m barre de devant – 1.30 m derrière – largeur 1.30 m).
- Présentation à l'obstacle monté
« *Enchaînement d'une combinaison encadrée et composée de la manière suivante : Entrée au trot ; passage d'un croisillon d'une hauteur de 50 cm environ – 3 foulées - vertical d'une hauteur de 80 cm environ. Puis sur le même dispositif, entrée au trot ;*



Association Nationale de l'Anglo-Arabe

passage d'un croisillon d'une hauteur de 50 cm environ - 3 foulées - oxer d'une hauteur de 70 cm environ devant x 80 cm environ derrière et d'une largeur d'environ 90 cm. Le jury peut adapter au besoin le nombre de passages ».

Cette épreuve est obligatoire pour les concours qualificatifs et le concours national.

Une remise de prix sera faite à l'issue de l'épreuve.

c-Notation :

La note globale est répartie comme suit :

- 40% Modèle
- 30% Allures
- 30% Obstacle (15 % liberté, 15 % monté)

Les chevaux seront notés suivant une grille nationale.

Un protocole de notation sera remis à chaque propriétaire.

d-Dotations :

Des « surprimes » peuvent être attribuées par les associations locales ou régionales aux éleveurs adhérents de ladite association.

. Des « surprimes » peuvent être attribuées au niveau national par l'ANAA aux éleveurs adhérents à l'Association. La répartition de ces primes se fera selon la formule « 1 prime pour 3 chevaux ».

V-Conditions spécifiques :

Harnachement :

Pour l'épreuve de saut en liberté : Seules les guêtres aux membres antérieurs sont autorisées . Les cloches, et toutes protections aux membres postérieurs sont interdites.

Pour la présentation montée : Embouchure, filet simple, et :

- pour l'épreuve montée aux 3 allures : aucune protection aux membres antérieurs et postérieurs.
- Pour l'épreuve de saut monté : Seules les guêtres aux membres antérieurs sont autorisées . Les cloches, et toutes protections aux membres postérieurs sont interdites .

Tous les chevaux devront être en règle vis-à-vis des normes sanitaires en vigueur, être à jour de leurs vaccinations contre la grippe équine et accompagnés de leur document d'accompagnement dûment validé.

Les chevaux seront toilettés et présentés par des personnes en tenue d'équitation ou chemise blanche et pantalon sombre.

Protection céphalique normalisée obligatoire pour les épreuves montées.

Les participants doivent veiller à ce que leurs assurances personnelles soient en cours de validité. Les chevaux et le matériel des concurrents restent sous leur garde et leur responsabilité pendant toute la durée de la manifestation.

L'organisateur et le président du jury se réservent le droit d'apporter au présent règlement toutes modifications rendues nécessaires pour la bonne organisation et le bon déroulement du concours du fait de circonstances imprévues.



Association Nationale de l'Anglo-Arabe

Le non-respect de ces conditions peut entraîner l'exclusion du participant par le Président du Jury.